

Le 26 janvier 2024

Objet : Plan de rattrapage

Chers parents,

Suite à l'analyse des résultats de nos élèves et à l'annonce ministérielle d'un plan de rattrapage dans nos établissements, nous offrirons certains services à nos élèves présentant des défis pédagogiques.

Les mesures suivantes seront mises en place :

- Un **service de tutorat** sera offert à certains élèves plus vulnérables du 1^{er}, 2^e et 3^e cycle afin de les soutenir dans leurs apprentissages soit durant ou à l'extérieur des heures de classe.

Des services de soutien sont déjà existants et se poursuivront en orthopédagogie, en langage et en comportement.

Il faut comprendre que ce ne sont pas tous les élèves de l'école qui nécessitent ces services supplémentaires. Cependant, si votre enfant est ciblé par le plan de rattrapage, vous serez personnellement contactés par le biais d'une lettre où nous vous demanderons votre autorisation.

Les ajouts de service en lien avec le plan de rattrapage seront en vigueur dès le début du mois de février, et ce, jusqu'à la fin de la 2^e étape. Nous évaluerons à ce moment si nous sommes en mesure de poursuivre jusqu'à la fin de l'année.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et de votre soutien dans la réussite de votre enfant.

Steve McCann

Direction de l'école St-Isidore